

Qu'est-ce qu'un accord Read & Publish et à quoi sert-il ?

Un accord *Read and Publish* est un accord avec des éditeurs qui garantit non seulement un accès aux publications scientifiques (partie Read) tout en permettant la publication ouverte pour les chercheur-es (partie Publish). Ces accords sont négociés au niveau Suisse avec les grands éditeurs de revues scientifiques (Elsevier, Wiley, Springer Nature, Sage, Taylor and Francis, Ovid, Oxford University Press, Cambridge University Press, Karger). Les coûts annuels couvrent en un seul montant les accès aux revues et les frais de publications pour un nombre d'article limité ou illimité selon les accords.

Ces accords ont été conçus en premier lieu pour mettre fin à une situation de *double dipping*, dans laquelle les institutions payaient deux fois pour les journaux Hybrid Open Access : une fois pour l'accès à la revue dans son ensemble et une fois pour la publication. De nature temporaire, les accords *Read & Publish* doivent amorcer et poursuivre une [transition de l'Hybrid Open Access vers le Full Gold Open Access](#), ambitionnant un changement global vers un modèle de publication pérenne, entièrement en accès libre. Cependant, malgré cette vision, la transition vers ce nouveau paradigme demeure lente, comme souligné entre autres par [cOAlition-S](#).

Qui négocie les accords *Read & Publish* et comment sont prises les décisions ?

Les licences *Read and Publish* sont négociées par le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL). Agissant sur mandat de swissuniversities, le Consortium représente plus de 40 hautes écoles et institutions suisses. Cette représentation collective renforce la position de la Suisse dans les négociations avec les éditeurs scientifiques.

Les processus décisionnels varient selon les éditeurs :

- **Pour Elsevier, Springer Nature et Wiley (les « Big Deals ») :** Les objectifs de négociation sont définis par la Délégation Open Science (DelOS), puis approuvés par les membres de swissuniversities. Par leur signature, les hautes écoles, institutions et bibliothèques concernées soutiennent ces objectifs et s'engagent à ne pas mener de négociations parallèles. Les résultats et expériences des négociations précédentes sont régulièrement discutés entre les différentes parties prenantes (hautes écoles, bibliothèques, institutions). La décision finale d'accepter ou non l'accord est prise par la Délégation Open Science (DelOS).

- **Pour les autres éditeurs** : Les négociations reposent sur les mêmes principes et objectifs que ceux des Big Deals. Les négociations sont menées par Swissuniversities et les accords sont conclus en consultation avec les bibliothèques et institutions concernées.

Qui finance les accords Read & Publish pour l'Unil ?

En vertu du règlement relatif au Fonds des acquisitions pour l'Université de Lausanne du Canton de Vaud, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) est chargée de constituer les collections nécessaires à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Lausanne. À ce titre, l'Université de Lausanne alloue chaque année à la BCUL un budget destiné à cette mission.

L'Université de Lausanne finance donc ces accords et la BCUL en assure la gestion financière et administrative.

Combien coûte ce type d'accord ?

Plusieurs accords sont soumis à des clauses de confidentialité, notamment au niveau de leurs coûts. Les détails, s'ils sont divulguables, sont disponibles sur [le site des accords](#) du Consortium Suisse des bibliothèques (CSAL).

En 2025, 63 % de la subvention de l'Unil à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) pour les ressources électroniques ont été consacrés aux produits issus de dix grands éditeurs, tandis que 8 % seulement ont été investis dans les modèles Diamant et Gold, et 29 % dans près de 300 autres types de produits (bases de données spécialisées, revues de petits éditeurs et ebooks). Les tarifs augmentent chaque année de 5 à 10 %, nourrissant des marges bénéficiaires aux éditeurs pouvant aller jusqu'au 40%.

Révision #4

Créé 13 janvier 2026 12:47:59 par Rocio Micaela Crespo Quesada

Mis à jour 10 février 2026 17:09:42 par Rocio Micaela Crespo Quesada